

# CORENC

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

#98  
MAI 2026

## CONSEIL MUNICIPAL MODE D'EMPLOI

PAGES 6 À 8

### 8 SOLIDARITÉ

JOURNÉE  
CITOYENNE,  
30 MAI 2026

### 9 BIEN VIVRE ENSEMBLE

RETOURS SUR LES  
ÉVÉNEMENTS DE MARS  
ET AVRIL

### 12 ACTUALITÉS

TOUR CYCLISTE  
AUVERGNE-RHÔNE-  
ALPES

VILLE DE  
CORENC



ÉDITORIAL



## CHÈRES CORENÇAISES, CHERS CORENÇAIS,

Quand vous lirez ces lignes, le nom du Président de Grenoble-Alpes Métropole sera connu.

A l'heure de l'écriture de cet édito, je ne le connais pas encore.

Cela ne change pas le fondement de mon positionnement vis-à-vis de la Métropole. Elle est un acteur aujourd'hui incontournable pour l'ensemble des 49 communes membres, et notamment pour Corenc.

Au cours du mandat passé, notre Ville et la Métropole ont su s'associer pour porter des projets structurants, au service de la qualité de notre cadre de vie, même si nous pouvons déplorer de grosses carences notamment sur les routes et les trottoirs.

Je souhaite que cette relation soit renouvelée et enrichie par de nouveaux élus, de nouvelles visions et de nouveaux projets partagés et attendus.

Je souhaite que cette nouvelle Métropole soit débarrassée des jeux de pouvoir, des prises de position parfois dogmatiques, trop souvent stériles et contreproductives. Il faut sans attendre une métropole représentée par toutes les sensibilités politiques républicaines et éviter ainsi les positions dogmatiques qui conduisent à l'immobilisme.

J'appelle à une approche renouvelée de la concertation et de la construction de projets utiles à toutes et tous.

Et, soyez-en assurés, je continuerai à porter haut et fort la voix de Corenc !

**JEAN-DAMIEN MERMILLOD-BLONDIN**  
Maire de Corenc, Conseiller métropolitain

AGENDA

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

DU 8 MAI 1945

Vendredi 8 mai à 11h

Rendez-vous place André Moch

SOIRÉE JEUX

INTERGÉNÉRATIONNELLE

Vendredi 22 mai, de 18h à 20h

Salons de la mairie

DICTIONNAIRE DE CORENC

Samedi 30 mai, de 13h à 17h

Salle Fernard Boucher

FÊTE DE QUARTIER DE L'UQM

Vendredi 5 juin, à partir de 18h30

Cour de l'école élémentaire Montfleury

TOUR CYCLISTE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Dimanche 7 juin, à partir de 12h

Route départementale de Chartreuse

(entre le Col de Vence et le Village)

JOURNÉE CITOYENNE

## 9<sup>E</sup> JOURNÉE CITOYENNE DE CORENC

SAMEDI 30 MAI 2026, DE 9H À 13H.

Il est temps de vous inscrire ! Pourquoi participer ? Parce que votre engagement fait la différence !

La Journée Citoyenne, c'est bien plus qu'un simple événement : **c'est une opportunité unique de façonner ensemble notre village**, de créer des liens authentiques et de donner vie à des projets concrets qui nous ressemblent.

Vos idées en action !

Que ce soit pour embellir un lieu, restaurer un patrimoine, ou simplement partager un moment de camaraderie, chaque proposition compte.

Un village plus solidaire :

En agissant main dans la main, nous renforçons le sentiment d'appartenance et faisons vivre la démocratie locale.

Un cadre de vie amélioré :

Nettoyage, peinture, plantation... Les chantiers participatifs laissent une trace visible et durable pour tous.

Une journée conviviale :

Après l'effort, le réconfort ! Apéritif offert et pique-nique partagé pour célébrer notre collaboration.

Plusieurs chantiers à choisir, comme : Repeindre les bancs de l'école, nettoyer les chemins et routes du village, le bassin chemin Charles Pajon et plantation de fleurs mellifères... D'autres chantiers seront proposés en ligne (lien ci-dessous).

Inscription obligatoire

AVANT LE

26 MAI 2026 :

Merci de préciser vos nom, prénom, adresse postale et électronique, âge, souhaits de chantier.

Ou s'adresser à l'accueil de la mairie.

Tous les habitants sont les bienvenus,

y compris les enfants dès 6 ans (sous la responsabilité de leurs parents).

Un projet citoyen, une journée conviviale, un village plus beau.

« Ensemble, faisons de Corenc un village où il fait bon vivre ! »



## MUSEE ANDRE MOCH

Le Musée André Moch sera ouvert vendredi 8 mai de 12h à 16h.



INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

- Lundi : 8h30-12h / 14h-17h
- Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
- Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
- Jeudi : Fermé le matin / 14h-17h
- Accueil téléphonique assuré le matin
- Vendredi : 8h30-12h / 14h-16h

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC LE MAIRE :

Téléphone : 04 76 18 50 00  
Courriel : lemaire@ville-corenc.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil de la mairie : 04 76 18 50 00

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18 ; Gendarmerie : 17  
Bouthors Pascale : 06 12 73 16 00  
Police municipale : 04 76 18 50 10  
Urgence santé : 15  
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

ÉCRIVAIN PUBLIC

Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous, à la mairie au 04 76 18 50 00

NUMÉROS UTILES

Médecins généralistes :  
Bouthors Pascale : 06 12 73 16 00  
Perrin Patrick : 04 76 41 91 10  
Étienne Delphine, Dufour Anne-Laure, Degoué Marine : 04 76 90 21 28  
Pharmacie de Corenc : 04 76 90 12 65  
EDF urgences dépannages : 09 72 67 50 38  
Taxis banlieue : 04 76 54 17 18

Corenc magazine est une publication mensuelle éditée par la commune de Corenc (Isère). Directeur de la Publication : Jean-Damien Mermillod-Blondin  
Mairie : 18 avenue de la Condamine - 38700 Corenc - Tél. : 04 76 18 50 00 - Fax : 04 76 18 50 09 - Mail : lemaire@ville-corenc.fr - site : www.ville-corenc.fr  
Photo couverture : DR. Suivez l'actualité de Corenc sur facebook.com/villedecorenc.  
Conception-réalisation : Manufacture d'Imprimerie DEUXPONT. Certifié Imprim Vert, label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées, protection de l'environnement - 2 100 exemplaires.



Suivez l'actualité locale de Corenc grâce à l'application Illiwap.

Scannez le QR code pour télécharger l'application. Choisissez la « station » « Mairie de Corenc » et recevez les notifications importantes.



MOBILITES

## UNE EXPÉRIENCE UNIQUE POUR RÉVOLUTIONNER VOS TRAJETS QUOTIDIENS !

Après le succès de l'édition 2025, le SMMAG, Mvélo+ et la ville de Corenc renouvellent en 2026 pour la quatrième édition leur opération de prêt de vélos à assistance électrique (VAE) pour les habitants de Corenc



10 places sont disponibles afin d'essayer gratuitement un VAE pendant un mois et de découvrir ses avantages au quotidien. À la fin de l'essai, un animateur dédié peut vous accompagner pour choisir la meilleure solution de mobilité :

- Location ou achat de VAE
- Conseils personnalisés adaptés à vos besoins et envies.

En 2025, 87 communes dont Corenc avaient participé à l'opération, permettant à 556 habitants de l'agglomération de découvrir la pratique du VAE.

Ensemble ils ont parcouru plus de 87 500 kilomètres, témoignant d'un réel engouement pour cette mobilité douce.

Rendez-vous : 4 juin à 17h30 Place de Boisfleury

Comment participer ? Inscrivez-vous dès maintenant parmi les 10 premiers de votre commune :



# CONSEIL MUNICIPAL MODE D'EMPLOI

## LE FONCTIONNEMENT DE NOTRE COMMUNE : RÔLES, POUVOIRS ET RÉALITÉS

EN ÉLISANT UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE LE 15 MARS, VOUS AVEZ CHOISI DES REPRÉSENTANTS, PARTAGEANT VOTRE VISION CITOYENNE, CONCILIANT VOS ATTENTES AVEC LES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES. MAIS COMMENT FONCTIONNE EXACTEMENT UNE ÉQUIPE MUNICIPALE ?

### Une organisation complexe et méconnue

Dans une commune comme la nôtre, le Maire est souvent le premier interlocuteur. Pourtant, son rôle s'inscrit dans un cadre plus large :

- **Le Maire** : élu par le Conseil Municipal, il est chargé d'exécuter les décisions prises par le Conseil Municipal. Il dispose de pouvoirs propres dûment encadrés par ce dernier et le Code général des collectivités territoriales. Officier d'état-civil et officier de police judiciaire, il représente la commune.
- **Le Conseil Municipal** : composé à Corenc de 27 membres (dont 22 élus de la majorité issus de la liste arrivée en tête), il délibère sur les affaires locales (budget, urbanisme, projets structurants...) et fixe les limites des pouvoirs du maire.
- **Les adjoints et conseillers délégués** : le Maire peut leur déléguer certaines missions, mais ces élus agissent sous son autorité.
- **Les services municipaux** : ils mettent en œuvre les décisions des élus. Ils gèrent les dossiers techniques et administratifs. Ils traitent aux côtés des élus les demandes des administrés. Ils apportent leurs connaissances techniques, et assurent la sécurisation juridique et administrative des procédures.

### Une séparation des pouvoirs inspirée de Montesquieu

La commune applique le principe de séparation des pouvoirs :

- Le Maire gère les dépenses, les recettes et la police administrative.
- Le Conseil Municipal vote les délibérations (budget, tarifs, projets) et contrôle l'exécutif.

### Des contraintes et collaborations indispensables

Le mandat des élus s'articule autour de plusieurs réalités :

- **Collaborations** : avec la Métropole, le Département, la Région et l'État, ce qui est à la fois une contrainte par les limites de compétence imposées aux communes, mais aussi un apport de savoir-faire et de financements croisés.
- **Priorités** : application du programme approuvé et entériné par les électeurs, les imprévus et les urgences, les nouvelles attentes citoyennes, les contraintes financières et juridiques.

### Le processus décisionnel

Sous l'impulsion du Maire et des élus, les dossiers sont préparés par les services ; les projets de délibérations sont présentés et discutés en commissions. Le Conseil municipal vote à la majorité (un élu, une voix).



.../... Une fois adoptées, les décisions sont exécutées par les services municipaux, sous l'autorité du Maire.

#### Les services municipaux

La Ville compte plusieurs directions et services, dont les effectifs varient grandement selon les missions exercées :

- Réussite éducative
- Multi-accueil
- Services techniques
- Vie quotidienne
- Bibliothèque municipale
- Urbanisme
- Ressources Humaines
- Finances
- Police municipale
- Cabinet du Maire

Contrairement à certaines idées reçues, la Ville ne compte pas de service des affaires juridiques ou de direction de la communication ! Cependant, les effectifs sont conformes à ceux de communes de même strate.

L'ensemble des agents municipaux est placé sous l'autorité hiérarchique du directeur général des services, à l'exception des agents de la Police Municipale et du Cabinet, placés sous l'autorité directe du Maire.

Ce dernier est également président du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), établissement public autonome qui emploie également plusieurs agents, le directeur du CCAS étant également responsable du service Vie Quotidienne.

#### EN RÉSUMÉ :

**Une commune fonctionne comme une équipe où chaque acteur (maire, adjoints, conseillers, services) a un rôle précis, mais où les décisions doivent s'adapter aux réalités locales et nationales.**



#### UNE ÉLUE TÉMOIGNE : ENTRETIEN AVEC MARIE JOUVRAY

##### 1. Qu'est-ce qui vous a poussée à vous présenter aux élections municipales la première fois et à vous représenter cette fois-ci ?

La première fois, en 2014, j'avais envie d'apporter mes compétences à Corenc, commune dans laquelle mes enfants étaient scolarisés, où se trouvait leur assistante maternelle et où, bien évidemment nous vivions en famille. Je dois avouer qu'il a fallu me pousser un peu car je ne pensais pas que mes acquis dans le secteur privé pourraient être utiles à la collectivité. Erreur de jugement de ma part : nous avons tous quelque chose à apporter à une commune et ainsi contribuer à la rendre plus agréable à vivre.

Être élue, c'est donner du temps à sa ville et avoir un impact sur son cadre de vie. C'est participer à l'amélioration des services proposés, c'est contribuer à préserver notre patrimoine commun et c'est travailler en équipe, éthiquement en ce qui concerne la nôtre ! Et c'est cette ambition pour Corenc qui m'a incitée à repartir encore une fois.

##### 2. Comment parvenez-vous à concilier votre mandat municipal, votre profession et votre vie de famille ?

Organisation, organisation et organisation ! Organisation pour exercer mon mandat : je consacre deux après-midis par semaine à mes missions à la mairie pour travailler avec les agents de mes délégations (finances, ressources humaines, administration générale) et les élus avec qui je suis amenée à

interfacer. Et j'ajoute du temps en soirée ou le week-end pour les réunions publiques ou entre élus, les conseils municipaux, les commissions, les événements publics, les animations organisées par notre équipe ou tout autre besoin.

Organisation pour mon travail : j'étais déjà en temps partiel pour m'occuper de mes deux enfants et dès que j'ai été élue, j'ai conservé ce « 80% », cette fois-ci pour mes missions d'élue. Mes enfants avaient grandi et mon employeur m'a permis de continuer à travailler ainsi. C'est évidemment une perte de salaire, on a certes des indemnités d'élus mais on ne s'engage pas pour s'enrichir financièrement ! On peut néanmoins parler d'un enrichissement intellectuel à travers toutes nos missions.

Organisation pour ma vie de famille : en 2014, avant de m'engager, j'avais réuni « un conseil de famille » afin que chacun puisse s'exprimer et que je m'engage en toute connaissance de cause ! Tout le monde a compris que je passerai du temps à la mairie et que j'y trouverai mon équilibre, donc du plaisir à savourer mes moments en famille.

##### 3. Quelles sont vos limites ou vos craintes dans ce mandat, et quels espoirs portez-vous ?

Pas de crainte ! Je sais qu'en équipe tout est possible. Maitrisons notre budget et ajustons nos actions en fonction de ce dernier.

Les Corençaises et Corençais ont élu une équipe motivée, les finances sont saines et les projets détaillés dans notre programme sont calibrés à la hauteur de nos possibilités. Tout est au vert pour Corenc sur le mandat à venir !

#### LES COMMISSIONS MUNICIPALES

L'ensemble des élus se répartit entre trois commissions : CUTE, Ressources, Vivre Ensemble. La première. La première d'entre elles vous est présentée ci-dessous. Les deux autres le seront dans les prochains numéros du Corenc Mag.

Les commissions se réunissent en général en amont des conseils municipaux afin que l'ensemble des élus prennent connaissance et s'expriment sur les propositions formulées par le maire, les élus délégués concernés et les services.

Les dossiers sont présentés sous la forme de délibérations qui seront proposées in extenso ou amendées au Conseil municipal suivant.

#### FOCUS SUR LA COMMISSION CUTE (CADRE DE VIE, URBANISME, TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT)

##### Compétences :

Son domaine de compétence couvre l'ensemble du cadre de vie comme l'urbanisme, les travaux, le patrimoine immobilier, les transports, la sécurité ou l'éclairage public qui modèlent et entretiennent notre environnement urbain.

Elle couvre aussi toutes les actions de la commune ayant pour ambition la préservation et l'aménagement de notre espace naturel mais aussi l'entretien et le développement des chemins. Un milieu naturel très étendu sur Corenc et fort d'une riche biodiversité tant par sa faune que par sa flore.

Maintenir la qualité de notre exceptionnel cadre de vie est l'un des axes majeurs qui motive l'engagement de notre équipe municipale, elle est au cœur de notre action. Cet environnement préservé est indispensable au bon développement des plus jeunes comme au bien être des plus anciens, à notre santé et à une sérénité retrouvée après le stress de la vie actuelle.

##### Adjoints et conseillers municipaux délégués :

- Lionel Moreau, Adjoint au Maire délégué aux Travaux, à la Biodiversité et à l'Environnement,
- Xavier Casacci, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme,
- Frédéric Stinzy, Adjoint au Maire délégué au Patrimoine communal, à l'Immobilier et à l'Eclairage public,
- Bernard Morin, conseiller municipal spécial délégué à la Sécurité et aux Bâtiments communaux.

##### Conseillers municipaux associés :

- Benjamin Hierle, conseiller municipal délégué aux Faune et Flore invasives, à la Biodiversité,
- Anna Asquini, conseillère municipale déléguée aux Trames vertes et bleues,
- Hervé Rambaud-Raffinet, conseiller municipal délégué aux transports,
- Lorenza Piana, Adjointe au Maire déléguée aux Transports, mobilités douces, développement durable et événementiel,
- Camille Morel, conseillère municipale,
- Jérôme Frantin, conseiller municipal.

#### Quelques exemples de délibérations portées par cette commission :

- convention de co-maîtrise d'ouvrage et de fonds de concours avec Grenoble-Alpes Métropole pour l'opération de réaménagement de la Place Charles De Gaulle
- adoption du projet de déploiement d'installation de vidéoprotection
- changement de dénomination de voirie

#### LA CHARTE DES ÉLUS LOCAUX

Article L111-13 CGCT, elle s'applique aux élus de France, sachant qu'à Corenc les élus de la majorité se sont engagés sur une charte plus contraignante.

L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

En l'état actuel du droit, cette charte est privée de valeur contraignante et en partie de sanction.

#### PRINCIPAUX DROITS DES ÉLUS

Les fonctions exécutives (maires et adjoints au maire) et les fonctions exécutives exercées par délégation (conseillers municipaux bénéficiaires d'une délégation de fonction consentie par le maire) ouvrent droit à une indemnité de fonction. Elle varie selon l'importance du mandat et la population de la commune.

Les élus bénéficient d'un droit à la formation de 18 jours durant leur mandat.

Ils sont affiliés au régime général de la sécurité sociale.

Ils ont droit au remboursement des frais occasionnés par l'exercice de leur mandat.

Il existe également un droit à réintégration des maires et des adjoints dans leur emploi précédent à l'expiration de leur mandat et un droit à la formation d'une durée de 20 heures, sans que cette formation ait nécessairement un lien avec l'exercice du mandat. Cette formation peut être notamment destinée à l'acquisition de compétences nécessaires à la réinsertion professionnelle.

## ENVIRONNEMENT

## ANIMAL SAUVAGE EN DETRESSE

Vous venez de trouver un animal en détresse et ne savez pas quoi faire ? Voici les gestes de premiers secours ou de sécurité à adopter lors de la découverte d'un animal en détresse.

## À faire :

Si l'animal est blessé (sang visible), attraper l'animal avec des gants en cuir ou enveloppez le dans une couverture épaisse ;  
Faire attention aux serres des rapaces ou au bec des échassiers (héron, cigogne) ;  
Appeler le centre de sauvegarde de la faune sauvage le plus proche (voir plus bas) ;  
Placer l'animal dans un carton adapté pour qu'il ne s'échappe pas pendant le transport.

## À ne pas faire :

Ne **JAMAIS** donner à boire ou à manger, ni de médicaments (risques d'aggravations de l'état physique de l'animal) ;  
Ne pas donner de lait ni de pain aux oiseaux comme aux mammifères (risque d'indigestion entraînant la mort) ;  
Ne pas ramasser les faons ni les toucher (contacter le centre de sauvegarde) ;  
Ne pas utiliser de cage à barreaux (cela peut abîmer le plumage des oiseaux) ;  
Ne pas le manipuler, le montrer, le caresser, ou lui parler (source de stress pour l'animal pouvant entraîner la mort).

## A noter :

Trop de jeunes animaux sont recueillis de façon inutile.  
Les jeunes oiseaux, par exemple, peuvent sembler abandonnés alors que souvent les parents ne sont pas loin. Vous les verrez sans doute apparaître si vous vous éloignez. C'est souvent le cas des jeunes lièvres, que leur mère peut laisser seuls quelques heures, ou des faons, qui apprennent à se cacher.  
Sachez que certains jeunes mammifères touchés par un humain risquent d'être abandonnés par leurs parents (ce n'est pas le cas des oiseaux).

CENTRES DE SAUVEGARDE  
LES PLUS PROCHES :

## ■ Département de l'Isère

Le Tichodrome  
215 chemin des Carrières  
Lieu-dit Champrond  
38450 LE GUA  
Ouvert 7j/7, y compris les jours fériés  
Permanence téléphonique :  
04 57 13 69 47 / 06 25 20 27 69 (SMS)  
letichodrome38@gmail.com

■ Départements de la Savoie  
et de la Haute-Savoie

Le Tétras Libre  
450 route du Mapas  
73000 MONTAGNOLE  
Tel : 07 83 80 05 46  
[csfs.pays.de.savoie@gmail.com](mailto:csfs.pays.de.savoie@gmail.com)

■ Départements du Rhône, de la  
Drôme, de l'Ardèche et de la Loire

L'Hirondelle  
705 chemin du Napoly  
69490 SAINT-FORGEUX  
Tel : 04 74 05 78 85  
[contact@hirondelle.ovh](mailto:contact@hirondelle.ovh)

## ÉVÈNEMENT

RETOUR SUR LA CHASSE AUX ŒUFS  
DE PÂQUES

Un printemps gourmand et joyeux à Corenc ! De retour de Rome, les cloches ont fait une halte magique à Corenc pour déposer dans le parc de la Croix de Montfleury une pluie d'œufs en chocolat multicolores, bien à l'abri des regards des petits et grands !

Sous un soleil radieux, un peu trop généreux pour le chocolat, il faut l'avouer, enfants et parents se sont retrouvés pour une chasse aux trésors haute en couleurs. Et quel enthousiasme ! Une fois le top départ donné par M. le Maire, Jean-Damien Mermillod-Blondin, et la corde qui retenait les 150 jeunes participants à terre, le spectacle tenait plus d'une ruée vers l'or que d'une envolée de colombes. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, tout était dégoté, glissé dans les poches ou avalé avec gourmandise : certains ont scruté chaque recoin avec circonspection, d'autres se sont précipités avec une joie débordante, et

quelques-uns ont privilégié la stratégie... Mais une chose est sûre : tous nos petits aventuriers sont repartis les poches pleines, avec au moins une douzaine d'œufs en chocolat, un grand sourire et des étoiles plein les yeux ! Pendant ce temps, les parents, étaient chaleureusement accueillis par l'équipe des élus, menée avec brio par Lorenza Piana. Et pour couronner le tout, le Tennis Club de Corenc a organisé des animations qui ont séduit les nouveaux venus, avec des inscriptions pleines de promesses pour l'avenir. Une journée ensoleillée où se sont combinés gourmandise, rires et convivialité !



## ÉVÈNEMENT

RETOUR SUR LA BROCANTE  
DE PRINTEMPS

Le 29 mars dernier, comme tous les six mois, Montfleury s'est transformé en un lieu parfait pour la brocante organisée par les Amis de Corenc. Entre habitants passionnés et brocanteurs, l'ambiance était au rendez-vous !

Plus de 120 stands ont animé la journée, où chacun a pu partager sa passion pour les objets vintage ou les trésors dénichés dans ses placards. Les discussions fusaient, les bonnes affaires se concluaient, et la satisfaction se lisait sur les visages des acheteurs chargés de vêtements ou porteurs d'objets les plus divers. Ceci sans oublier les incontournables moments de partage autour

d'un verre ou d'une délicieuse barquette de frites (et oui, 150 kg de frites et 25 kg de saucisses provenant la ferme de Pré-Morin et des commerces alentours, ont été cuisinés avec amour par les membres des amis de Corenc et ont régalé petits et grands !) Un vrai moment de convivialité, de découvertes et de rencontres, où la vitalité de Corenc était bien au rendez-vous !

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

METTRE DU JAUNE  
AU CŒUR

**Mercredi 20 mai de 10h à 11h**  
Vous voulez connaître un secret ? Le grand rêve d'Archimède est de devenir critique culinaire... il est très gourmand ! Ou alors rock star... il a plein d'idées de métiers incroyables en tête. Et vous, quel serait votre métier de rêve ? Rendez-vous mercredi 29 avril pour en parler !

CLUB MANGA :  
SPÉCIAL ORIGAMI  
Vendredi 29 mai à 17h30

Chaque mois, les adhérents du club manga se réunissent autour d'un goûter pour découvrir les derniers achats de la bibliothèque, discuter de leurs séries préférées, faire des origamis ou du dessin. En mai la végétation, les oiseaux et les papillons envahissent la bibliothèque dans une séance spéciale origamis ! 1, 2, 3 : pliez !

## SOLIDARITÉ

CAMPAGNE D'ADOPTION RESPONSABLE.  
ET SI, VOTRE FUTUR COMPAGNON VOUS ATTENDAIT  
SIMPLEMENT DERRIÈRE LA PORTE D'UN REFUGE ?

Les animaux de refuge ne sont pas différents des autres : ils ont une éducation, un passé affectif et surtout, beaucoup d'amour à offrir.

Pourtant, les idées reçues freinent souvent les adoptions : manque de connaissance sur leur passé, difficulté à les apprivoiser, ou sentiment que les refuges sont tristes.

En réalité, ces animaux sont souvent victimes d'abandons dus à un manque de réflexion de leurs anciens propriétaires. À leur arrivée au refuge, ils sont soignés, évalués et prêts à rencontrer leur nouvelle famille. Les bénévoles jouent un rôle clé en les accompagnant au quotidien.

Adopter responsable, c'est avant tout une histoire de lien :

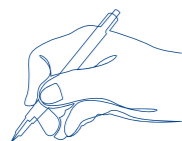
Chaque animal a une personnalité unique et attend la personne qui lui corresponde. L'équipe du refuge guide les futurs adoptants pour trouver le compagnon idéal, en tenant compte de leur mode de vie. Adopter, c'est offrir une seconde chance à un animal, qui, en retour, vous apportera bien plus que ce que vous imaginez.

Venez les rencontrer à l'APAGI pour vivre cette belle aventure !



Contact : Refuge APAGI - 659 Route de l'Isère, 38420 LE VERSOUD  
Tél. : 04 76 77 20 06 - [www.apagi.fr](http://www.apagi.fr) - [www.facebook.com/refuge.apagi](https://www.facebook.com/refuge.apagi)





## LE COIN DE L'ORTHO

UNE FAUTE  
RÉCURRENTÉ...

Le participe passé du verbe *faire* est **toujours** invariable quand il est suivi d'un infinitif.

- Exemple : dès que les enfants sont arrivés, nous les avons **fait** déjeuner. Nous admirons la toiture que nous avons **fait** réparer.
- Cette règle s'applique avec l'auxiliaire *avoir* et aussi avec l'auxiliaire *être* dans le cadre d'une forme pronominale.
- Exemple : elle s'est **fait** livrer un colis. Mes parents se sont **fait** construire une maison en Bretagne.



## CLUB ARC-EN-CIEL

PROGRAMME DU CLUB  
EN AVRIL

SALLE LA GRANGE

- **Judi 7 mai**  
Club : 13h30 - 17h
- **Judi 21 mai**  
Club : 13h30 - 17h
- **Judi 28 mai**  
Club : 13h30 - 17h
- **Vendredi 22 mai**  
Club : 13h30 - 17h
- Soirée jeux : 18h-20h**
- Salons de la mairie**

**Plus de renseignements :**  
**Présidente - Brigitte Quaix**  
**Téi. 06 31 14 26 10**  
**Vice-présidente**  
**Annick Thomasset.**



## CULTURE ET PATRIMOINE

EXPOSITION LILIANE CAMIER SOL ET COROLLES,  
TEL UN DÉFI DU 28 MAI AU 21 JUIN 2026

L'Association Culture et Patrimoine de Corenc accueillera l'exposition de Liliane Camier, artiste peintre plasticienne.

Ses attaches familiales à Corenc sont l'opportunité pour les Corençais de découvrir cette artiste prolifique, vivant à Gentilly, qui expose internationalement au Canada, Japon, Espagne, Suède.

Si le chemin de la couleur a fondé depuis longtemps son travail pictural, au tournant des années 2000, c'est la nature qui va renouveler sa voie artistique dans une écriture poétique du paysage, l'écho intérieur à ce qui a été vu, ressenti.

Brins d'herbe, frondaisons, sols et corolles regorgent de vitalité, un univers coloré et lumineux qui vous enthousiasme et vous enchante par l'espace de liberté et l'incroyable richesse des possibles investis par une artiste sensible et engagée.



**Vernissage le jeudi 28 mai 2026 à 18h30 dans les salons de la Mairie.**

**Permanence de l'artiste les samedis et dimanches après-midi.**

**Rencontre avec l'artiste le 30 mai.**

## ASSOCIATION

GRANDE FÊTE ANNUELLE DE L'UNION  
DE QUARTIER MONTFLEURY

À la suite de la grande réussite de la fête organisée en 2025, l'Union de Quartier de Montfleury vous invite à nouveau le vendredi 5 juin 2026 à partir de 18h30 à l'école élémentaire Montfleury.

Cet événement est le rendez-vous incontournable pour favoriser les échanges, accueillir les nouveaux résidents et renforcer les liens entre tous les habitants de Corenc dans une atmosphère joyeuse et estivale.

## Au programme :

- **Repas partagé** : La convivialité est à l'honneur ! Chacun apporte un plat, un dessert ou une boisson à mettre en commun.
- **Animation musicale** : la soirée sera mise en musique par les talents de l'école de musique et par l'artiste locale «Mary Music Machines».
- **Verre de l'amitié** : Un verre de bienvenue vous sera offert par l'Union de Quartier pour accompagner ce moment de partage.

■ **Engagement Éco-citoyen** : Dans la continuité de nos engagements, merci d'apporter vos propres **EcoCups, assiettes et couverts** afin de limiter les déchets.

**Rendez-vous** : École élémentaire Montfleury, 2, avenue Charles-de-Foucauld. Nous espérons vous voir encore plus nombreux que l'année dernière ! N'hésitez pas à convier vos voisins, c'est l'occasion idéale pour faire de nouvelles connaissances.

**Inscription** : Pour faciliter l'organisation, merci de vous inscrire via le site internet de l'Union de Quartier Montfleury : <https://udqmontfleury.wixsite.com/udq-montfleury>



## TRIBUNES

GROUPE CORENC EN CŒUR ENSEMBLE  
(MAJORITE MUNICIPALE)

La vie de notre commune s'inscrit dans un écosystème riche et dynamique. Corenc collabore étroitement avec d'autres acteurs locaux : le Département, la Métropole, les communes voisines, ainsi que des associations et structures administratives. Ensemble, nous façonnons le quotidien de notre territoire.

Vous le savez, les compétences sur le secteur de Corenc sont multiples et plusieurs collectivités interagissent sur la commune : la Métropole s'occupe des voiries et des trottoirs, le Département gère les collèges, la Région équipe de minibus certaines associations sportives comme le Tennis club de Corenc, l'État encadre les enseignants ou la gendarmerie... De notre côté, la commune met en place des politiques contractuelles et adhère à plusieurs structures pour garantir une gestion optimale et des services de qualité. Nous mutualisons aussi certaines missions avec d'autres collectivités, notamment au sein de syndicats intercommunaux. Pour mener à bien ses projets, Corenc sollicite auprès de divers partenaires subventions et financements croisés. Pour cela la commune défend

activement ses dossiers auprès de ses partenaires. Lorsque c'est possible ou statutaire, elle nomme au sein de ces structures ou collectivités ses représentants. Il en est ainsi à la Métropole où Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN occupe le siège dévolu à Corenc pour lequel il a directement été élu par les Corençaises et Corençais le 15 mars dernier. Une opportunité de porter la voix de Corenc au plus près des décisions.

Dans ce cadre, la Ville sera amenée à désigner pour le prochain mandat l'ensemble de ses représentants au sein des structures dont elle est adhérente. Il en est ainsi de l'Agence Locale pour l'Energie et le Climat (ALEC), de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG), des Pompes Funèbres Intercommunales (PFI) ou de la Commission syndicale pour la gestion du Fort du Saint-Eynard...

Les élus du groupe Corenc en Cœur Ensemble  
Facebook : [www.facebook.com/corenc.ensemble](http://www.facebook.com/corenc.ensemble)  
[corencensemble@gmail.com](mailto:corencensemble@gmail.com)

## GROUPE CORENC LISTE CITOYENNE

Nous avons participé à notre premier conseil municipal de Corenc, cinq élus de la minorité qui représentent les 27 candidats de notre liste CLIC Corenc Liste Citoyenne et bien sur les plus de 800 électeurs qui ont cru à notre programme co-construit avec les Corençaises et Corençais pendant la campagne.

159 listes citoyennes ont été élues en France lors des dernières élections municipales (dont Crest, Lans-en-Vercors et les Petites Roches), soit deux fois plus qu'en 2020. Nous pensons qu'il s'agit d'un signal important montrant une volonté de changement des Français pour une démocratie plus directe et nous espérons que cela inspirera les autres élus, notamment à Corenc.

Nous sommes des citoyens du monde, soucieux du bien vivre ensemble et attentifs au dérèglement climatique en cours qui va impacter chacun d'entre nous, nos enfants et petits-enfants.

Pour cela, nous espérons et inciterons la majorité à faire en sorte que notre commune porte des projets qui anticipent et accompagnent les transitions nécessaires à un avenir commun, respectant le vivant autour de nous. Nous proposerons et soutiendrons également les actions de solidarité sur notre commune dans les secteurs du logement collectif, des aides à l'enfance, des animations culturelles et festives.

Nous comptons faire vivre la démocratie à notre échelle et défendre nos propositions au sein des commissions et du conseil municipal. Nous restons tout au long du mandat à l'écoute de tous les Corençaises et Corençais et des associations locales dans les différentes manifestations, sur les places publiques, sur nos réseaux et à travers notre site internet ([www.corenc2026.fr](http://www.corenc2026.fr)).

ACTUALITÉS

**TOUR CYCLISTE AUVERGNE-RHONE-ALPES  
VENEZ VIVRE UNE JOURNÉE INOUBLIABLE LE LONG  
DE LA ROUTE DE CHARTREUSE !**



Le dimanche 7 juin, préparez-vous à vibrer au rythme de l'un des événements cyclistes les plus attendus de la région : le Tour Auvergne-Rhône-Alpes, nouvelle formule du célèbre Critérium du Dauphiné ! Cette course promet, comme tous les ans, des moments forts, des paysages à couper le souffle et une ambiance électrique, annonciatrice des grands rendez-vous estivaux du cyclisme.

**Un parcours exceptionnel à travers l'Auvergne et Rhône-Alpes :**

Le **Tour Auvergne-Rhône-Alpes**, c'est **1 200 km de défis**, de paysages variés et d'émotions intenses. Tout commence à **Vizille**, point de départ de la course le **dimanche 7 juin 2026**, et s'achève une semaine plus tard sur le **plateau de Solaison**, où les vainqueurs seront consacrés. Huit étapes riches en rebondissements, avec une entrée en matière musclée en Isère. À n'en pas douter, cette course servira de

tremplin avant le **Départ de la Grande Boucle** ! Une répétition grandeur nature, où chaque détail compte, chaque effort sera récompensé.

**Ce dimanche 7 juin :**

la route de Chartreuse s'apprête à s'embraser pour la grande cause.

**A partir de midi :**

elle sera fermée à la circulation entre le chemin Saint-Bruno et Quaix-en-Chartreuse, ce qui permettra aux riverains et aux promeneurs de s'installer

en toute tranquillité pour voir passer les coureurs qui arriveront du Col de Vence, emprunteront la route de Chartreuse jusqu'au chemin de Rochasson et continueront leur route vers Meylan et Saint-Ismier, point final de cette étape. Les premiers coureurs sont attendus à partir de 13h.

Un petit sacrifice pour les riverains en vue d'une journée de pur bonheur sportif, où des milliers de spectateurs viendront partager la passion du vélo et encourager les participants !



critérium 2025 © A.S.O./Tony Esnaut